

Revue de presse du 15 au 28 février 2021

EUROPE	2
---------------------	---

Union européenne

Frontex.....	2
--------------	---

Pays membres de l'Union européenne

Allemagne.....	3
Espagne.....	3
Grèce.....	4
Italie.....	5
Hongrie.....	5
Chypre.....	6

Pays non-membres de l'Union européenne

Royaume-Uni.....	6
Bosnie.....	7

MÉDITERRANÉE CENTRALE	8
------------------------------------	---

AFRIQUE	8
----------------------	---

Libye.....	8
Maroc.....	9

EUROPE

Union européenne

Frontex

- **The Informant**, [Frontex scandal : The lawyers want to bring Leggeri to the European Court of Justice](#), le 15 février 2021 [ENG].
- **Associated Press**, [Lawyer give EU agency notice over Greece migrant pushbacks](#), le 16 février 2021 [ENG].

À la suite des accusations de refoulements visant l'agence européenne Frontex, deux avocats appartenant aux organisations de défense des droits, Front-Lex et Lesbos Legal Center, ont écrit à Frontex le 15 février dernier. Ils demandent à son directeur exécutif Fabrice Leggeri d'apporter une réponse aux accusations d'implication dans des opérations de refoulements dans un délai de deux mois à compter de la notification de la requête. Ils réclament également la cessation des opérations de Frontex en mer Égée. Dans le cas où leur demande resterait sans réponse, les deux avocats ont indiqué qu'ils porteraient l'affaire devant la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE). Bien que Leggeri ait nié les accusations de refoulements, l'agence Frontex fait déjà l'objet de plusieurs enquêtes (interne, médiatrice de l'UE, office européen de lutte anti-fraude, groupes politiques du Parlement européen).

- **Politico**, [EU commissioner Johansson criticizes Frontex boss](#), le 22 février 2021, [ENG].

La Commissaire européenne chargée des affaires intérieures, Ylva Johansson, a exprimé son mécontentement contre l'agence Frontex, lors d'une audience à huis-clos au Parlement Européen, le 22 février. Johansson déplore plus précisément les pratiques de refoulements imputées à l'agence en mer Égée, ainsi que la méconnaissance de ses propres règles de fonctionnement. Selon ces dernières, il était prévu que Frontex recrute trois directeurs exécutifs, ainsi que quarante agents en charge du respect des droits fondamentaux. Un renforcement d'effectif supposé améliorer la supervision des activités de l'agence et veiller au respect du droit européen. Or à ce jour, personne n'a été nommé. L'enquête en cours menée par l'OLAF sur les défaillances de la gestion et des opérations de Frontex est susceptible de retarder la validation des comptes de l'Agence pour l'exercice 2019 qui doit être voté par le Parlement européen.

- **Euractiv**, [Parlement européen : la Commission d'enquête sur Frontex va démarrer ses travaux](#), le 25 février 2021 [FR].

Le 23 février 2021, les eurodéputé·e·s de la Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures (LIBE) ont mis en place le groupe de travail « Frontex scrutiny Group » visant à enquêter sur les pratiques de refoulements de l'agence Frontex ayant entraîné des violations des droits des exilé·e·s et, plus généralement, sur les soupçons portant sur sa mauvaise gestion. Le groupe de travail, constitué de quatorze député·e·s européen·ne·s, dont deux de chaque groupe politique, dispose de quatre mois pour publier les résultats de son enquête.

Allemagne

- **InfoMigrants**, [Grèce : transfert de 116 réfugiés de Lesbos vers l'Allemagne](#), le 18 février 2021 [FR].
- **Euronews**, [L'Allemagne propose de recevoir 1500 réfugiés du camp incendié de Moria](#), le 15 février 2021 [FR].

Le 17 février 2021, 116 personnes exilées majoritairement originaires d'Afghanistan, d'Iran et d'Irak ont été transférées de l'île grecque de Lesbos vers l'Allemagne. Ce transfert fait suite à l'engagement de l'Allemagne pris le 15 septembre 2020¹, d'accueillir 1 500 personnes du camp incendié de Moria, et désormais sans-abris. Pour autant si ce transfert constitue sans doute une première étape, il est bien en deçà de ce qui avait été annoncé, en plus d'être tardif.

Espagne

- **El Diario**, [Un grupo de migrantes pasa la noche fuera de su campamento en Tenerife en protesta por su situación](#), 16 février 2021 [ES].
- **El Diario**, [Los migrantes del campamento de Tenerife protestan para pedir libertad : " Buscarse la vida no es un crimen"](#), le 15 février 2021 [ES].

Un groupe d'une soixantaine d'exilé·e·s présent·e·s dans le camp de *Las Raíces* situé sur l'île de Tenerife, a passé la nuit du 15 au 16 février en dehors du camp pour protester contre les mauvaises conditions de vie (températures glaciales, nourriture insuffisante et surpopulation du camp). À cela s'ajoute l'impossibilité pour les exilé·e·s de poursuivre leur route vers la péninsule espagnole, les îles Canaries étant devenues des prisons à ciel ouvert, à l'instar d'autres îles européennes. Les exilé·e·s ont ainsi revendiqué lors de plusieurs manifestations, leur volonté de poursuivre leur voyage vers la péninsule espagnole. Cependant le gouvernement espagnol pratique la dissuasion en autorisant au compte-goutte les transferts vers l'Espagne continentale, pour les personnes les plus vulnérables ou pour celles jugées éligibles au statut de réfugié. Ce, au prétexte que le transit facilité de l'ensemble des exilé·e·s provoquerait un plus grand nombre d'arrivées au Canaries.

- **El Diario**, [Los destrozos causados por el incendio en el asentamiento de migrantes de Palos de la Frontera, en imágenes](#), 20 février 2021 [ES].
- **El Salto**, [Un nuevo incendio arrasa con el asentamiento de chabolas en Palos de la Frontera](#), le 19 février 2021 [ES].

Le 19 février, un incendie s'est déclenché dans le bidonville de Palos de la Frontera (Andalousie) dans lequel vit une communauté ouvrière agricole de migrant·e·s dépourvu·e·s de droit au séjour. Cet incendie, le deuxième recensé au cours de l'année 2021 dans le même bidonville, laisse environ 400 personnes d'origine maghrébine et subsaharienne sans-abri. Malgré cela, aucun plan

¹ Infomigrants, « Incendie de Moria : l'Allemagne prévoit d'accueillir 1 500 migrants des îles de Grèce », le 15 septembre 2020.

d'urgence n'a été mis en place par la mairie de la ville pour prendre en charge les exilé·e·s à la rue. L'*Asociación Multicultural de Maragazón*, association d'aide locale aux personnes migrantes dénonce « un racisme institutionnel » en référence au manque de logements mis à disposition pour accueillir dignement une population précaire et marginalisée, malgré le contexte de pandémie, et à l'indifférence institutionnelle face à l'exploitation des travailleur·euse·s saisonnier·ère·s sans-papiers.

Grèce

- **The Guardian**, [Athens accused of 'downplaying' risks of lead contamination at Lesbos camp](#), le 17 février 2021 [ENG].

Selon l'ONG *Human Rights Watch*, le gouvernement grec est coupable de minimiser les risques de contamination au plomb dans le camp Mavrovouni de Lesbos, qui était anciennement une base militaire. Ce camp, qui accueille désormais environ 7 000 exilé·e·s, remplace depuis cinq mois celui de Moria qui a brûlé durant l'été 2020. Le gouvernement grec assure qu'il n'y a pas de risques majeurs de contamination pour les exilé·e·s, malgré les analyses indiquant une concentration de plomb supérieure à la limite normale. De ce fait, *Human Rights Watch* appelle à effectuer des analyses supplémentaires sur l'ensemble du camp, afin de permettre une plus grande transparence sur les risques encourus pour la santé des résident·e·s et les travailleurs·euses humanitaires.

- **InfoMigrants**, [Concerns over migrants in camps, after extreme weather hits Greece](#), le 17 février 2021 [ENG].

Trois personnes exilées ont péri le 16 février à la suite de conditions météorologiques extrêmes causées par la tempête *Medea* dans le nouveau camp de Kara Tepe, situé sur l'île grecque de Lesbos. La situation des 7 500 personnes laissées pour compte suscite des inquiétudes, car aucune d'elles ne dispose de moyens matériels pour se protéger contre les températures glaciales. Plusieurs mesures d'urgence ont été proposées par le HCR, comme la distribution de quelques radiateurs ou de couvertures supplémentaires, mais se sont révélées insuffisantes à l'échelle de l'ensemble du camp.

- **InfoMigrants**, [Residents in Lesbos rally in solidarity for migrants](#), le 23 février 2021 [ENG]

Une initiative de solidarité citoyenne proposée par le collectif *Citizens of Lesvos Community Group* a pour objectif de distribuer un logement au plus grand nombre de personnes exilées après les dégâts provoqués par la tempête *Medea* dans le camp de Kara Tepe. Ce collectif citoyen a interpellé le gouvernement grec pour autoriser l'accueil des exilé·e·s au sein des foyers des personnes volontaires, tout en lui reprochant de ne pas en faire assez pour protéger les personnes marginalisées de la vague de froid ayant touché la Grèce.

Italie

- **InfoMigrants**, [Mer Méditerranée : des migrants érythréens poursuivent l'Italie en justice pour les avoir ramenés en Libye](#), le 18 février 2021 [FR].

Cinq migrant·e·s érythréen·ne·s ont porté plainte contre l'État italien auprès du tribunal civil de Rome, pour les avoir intercepté·e·s en mer Méditerranée le 2 juillet 2018, puis les avoir refoulé·e·s en Libye. Leur renvoi en Libye leur a causé des mauvais traitements durant plusieurs mois, où ils/elles ont été détenu·e·s arbitrairement et subi·e·s des violences physiques pendant plusieurs mois.

- **Le Progrès**, [Un bateau de migrants fait naufrage au large de l'Italie](#), le 20 février 2021 [FR].
- **AlJazeera**, [Italy's coastguard search for survivors after migrant shipwreck](#), le 20 février 2021 [ENG].

A la suite d'un énième naufrage d'une cinquantaine de personnes au large de Lampedusa, dans la nuit du 19 au 20 février 2021, une opération de sauvetage des garde-côtes italiens a permis de porter secours à 45 exilé·e·s, tandis que 10 personnes sont toujours portées disparues. La route de la Méditerranée centrale est considérée comme l'une des plus meurtrières par le HCR. L'OIM comptabilise environ 20 000 décès lors des traversées de la mer Méditerranée depuis 2014, avec 169 décès recensés pour la seule année 2021.

- **Vita**, [Trieste, la solidarietà è diventata un reato ?](#) le 23 février 2021 [IT].

Un couple d'activistes de l'association italienne *Linea d'Ombra ODV*, a été accusé de « faciliter l'immigration illégale » après avoir soigné un adolescent exilé présentant des signes de torture, et qui avait transité par la route des Balkans jusqu'à la ville italienne de Trieste. À la suite de cet acte solidaire, une perquisition dans la maison du couple a été menée par la police locale, qui a entraîné la confiscation des téléphones personnels, ainsi que du matériel de l'association destiné à porter assistance aux exilé·e·s.

Hongrie

- **InfoMigrants**, [La Hongrie ignore la justice européenne en expulsant les migrants vers la Serbie](#), le 19 février 2021 [FR].

Le gouvernement national-conservateur hongrois de Viktor Orbán ne respecte pas le jugement rendu en décembre 2020 par la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) qui sanctionnait la Hongrie pour ses pratiques de refoulement d'étranger·e·s et de rétention arbitraire dans les camps situés à la frontière avec la Serbie. 5 000 expulsions ont été ainsi comptabilisées par la police hongroise depuis le verdict de la Cour.

- **InfoMigrants**, [EU takes legal action against Hungary over NGO law](#), le 22 février 2021 [ENG].

L'affrontement se poursuit entre la Hongrie et les institutions européennes concernant le respect de l'État de droit et la prise en charge des personnes migrantes. La CJUE avait sanctionné la loi hongroise « Stop Soros » en juin 2020, pour l'atteinte portée au respect de la libre circulation des capitaux et à la liberté d'association. Cette loi interdit en effet, les activités des ONG faisant l'objet de financements étrangers, et venant en soutien aux personnes migrantes. Toutefois, la Hongrie a continué d'appliquer cette loi passant outre le jugement de la Cour. La Commission européenne a de ce fait, lancé une procédure d'infraction contre la Hongrie le 18 février dernier, demandant au gouvernement de Viktor Orbán de justifier sa position avant le 18 avril 2021, sous peine de lui appliquer des sanctions pécuniaires.

Chypre

- **InfoMigrants**, [Cyprus accuses Turkey of creating new migration route](#), le 22 février 2021 [ENG].
- **Ekathimerini**, [Cyprus alarmed by migrant ratio, seeks assistance](#), le 20 février 2021 [ENG].

Le gouvernement chypriote accuse la Turquie de créer indirectement une nouvelle route migratoire vers Chypre en lui faisant parvenir un « nombre disproportionné » de demandeurs-euses d'asile. Il indique être le pays-membre avec le pourcentage de demandes d'asile le plus important depuis quatre ans, dont le nombre serait désormais équivalent à 4% de sa population totale. Le gouvernement a réclamé le 19 février, une aide de la part de la Commission européenne et des autres organisations internationales pour faire face à ce qu'il qualifie de « crise migratoire ».

Pays non-membres de l'Union européenne

Royaume-Uni

- **The Guardian**, [Asylum seekers 'subjected to sexual harrassment' in government hotels](#), le 21 février 2021 [ENG].

Une enquête menée par les médias *Observer* et *ITV News* accuse un réseau d'établissements hôteliers du Royaume-Uni d'harcèlement sexuel et d'intimidation envers les demandeur·euse·s d'asile sous leur responsabilité. D'autres accusations portent sur leur responsabilité, l'année dernière, dans la mort d'au moins neuf demandeur·euse·s d'asile au sein de leurs établissements. Par ailleurs, l'absence de formation des prestataires externes dans la prise en charge de personnes migrantes et vulnérables est aussi pointée du doigt comme ayant une incidence certaine sur les mauvais traitements subis. Il est alors demandé au ministère de l'Intérieur britannique d'assumer la responsabilité des mauvais traitements infligés aux personnes étrangères par ces prestataires externes, d'appliquer des sanctions pour leurs mauvais comportements, et d'instaurer des mécanismes de contrôle de leurs activités. Pour rappel, le gouvernement britannique a pour politique nationale de faire appel à des prestataires externes dans la prise en charge des exilé·e·s, que ce soit

en matière d'accueil ou dans la rétention. Or, le choix du gouvernement britannique de sous-traiter l'accueil des exilé·e·s à des organismes privés n'ayant peu ou pas d'expérience dans le domaine de l'asile n'est pas anodin : il privilégie l'objectif du moindre coût au détriment d'une prise en charge adéquate. Cette politique permettrait en outre au gouvernement britannique de limiter sa responsabilité directe en cas de violation des droits des personnes migrantes².

- **The Independant**, [Priti Patel blames asylum-seekers after nearly 200 test positive for coronavirus at Napier Barracks](#), 24 février 2021 [ENG].

La ministre de l'Intérieur britannique, Priti Patel reproche aux demandeur·euse·s d'asile hébergé·e·s dans la caserne militaire *Napier Barracks*, de ne pas suivre les règles sanitaires destinées à lutter contre la diffusion du Covid-19 après que 200 résident·e·s ont été déclarés positifs en janvier dernier. Or, les conditions de vie des exilé·e·s dans la caserne sont difficilement compatibles avec le respect des règles sanitaires. Depuis septembre dernier, un groupe d'environ 400 demandeurs·euse·s d'asile ont été placé·e·s dans *Napier Barracks*, dans des dortoirs de 28 personnes, ainsi que dans des salles de bain partagées. De plus, le ministère de l'Intérieur n'a pas suivi les recommandations du Service national de santé (NHS) jugeant les infrastructures militaires inadéquates pour accueillir des demandeurs·euse·s d'asile. A la suite de la médiatisation du dépistage positif des résident·e·s au Covid-19, plusieurs ONG, professionnels de santé et avocats appellent à la fermeture de la résidence *Napier Barracks*, mais le gouvernement s'y oppose.

Bosnie

- **Reuters**, [EU Commissioner tells Bosnia to manage migration better](#), le 18 février 2021 [ENG].
- **The Independant**, [Senior EU official tours migrant camp during visit to Bosnia](#), le 19 février 2021 [ENG].
- **Euronews**, [La Bosnie fait des efforts et améliore les conditions d'accueil des migrants](#), 18 février 2021 [FR].

Le 18 février, la commissaire européenne aux migrations, Ylva Johansson, a encouragé le gouvernement bosniaque à « mieux gérer » les migrations lors d'une visite officielle dans le camp de Lipa, situé près de la frontière croate. Johansson a également appelé la Bosnie à améliorer les conditions de vie des migrant·e·s et à reconstruire le camp de Lipa dans les plus brefs délais. Elle a enfin rappelé que l'exercice du contrôle migratoire était une condition pour que la Bosnie obtienne son adhésion à l'Union européenne. Depuis l'incendie du camp de Lipa, la Bosnie a installé des tentes supplémentaires grâce à une aide financière européenne, mais des centaines de migrant·e·s continuent de vivre dans des conditions précaires du fait du manque d'hygiène, et de la diffusion de la gale. Derrière ce petit coup de pouce « humanitaire », c'est bien le contrôle des migrations qui est en jeu pour l'Union européenne. Celle-ci cherche à empêcher les exilé·e·s de transiter par la Bosnie pour poursuivre leur voyage vers les pays de l'UE.

² Voir Claire Rodier « *Xénophobie Business, à quoi servent les contrôles migratoires ?* », La Découverte, 2012

MÉDITERRANÉE CENTRALE

- **InfoMigrants**, [Le navire de sauvetage Sea Watch 3 repart en mer](#), le 19 février 2021 [FR].

Le navire *Sea Watch 3* a pu quitter le port espagnol de Borriana pour reprendre ses activités de sauvetage en mer le 19 février après sept mois d'immobilisation par les autorités italiennes pour « irrégularités techniques et opérationnelles ». Le navire allemand est le second à assurer de nouveau les sauvetages en mer avec le navire espagnol *Aita Mari*. Si désormais le *Sea Watch 3* est aux normes pour continuer ses opérations de sauvetage en mer, son porte-parole dénonce ces entraves comme « une supercherie destinée à mettre fin aux opérations de sauvetage en mer ».

AFRIQUE

Libye :

- **Al Jazeera**, [Libya : More than 150 migrants freed in raid on traffickers](#), 22 février 2021 [ENG].
- **InfoMigrants**, [Libye : plus de 150 migrants libérés d'une prison clandestine pour aller ... dans une prison officielle](#), le 23 février 2021 [FR].

Des forces de l'ordre libyennes ont intercepté un réseau de trafiquants ayant séquestré des migrant·e·s dans une maison faisant office de prison clandestine, dans la ville libyenne de Kufra, le 21 février. 156 migrant·e·s, parmi lesquel·le·s 15 femmes et 5 enfants, ont ainsi été libéré·e·s mais aussitôt emmené·e·s en centre de détention officiel. Plusieurs ONG de défense des droits continuent d'appeler à la fermeture des camps libyens, compte tenu de leurs conditions de détention inhumaines.

- **InfoMigrants**, [Libya : New Prime Minister asks Italy to boost collaboration on migrants](#), le 23 février 2021 [ENG].

Le nouveau Premier ministre libyen Abdul Hamid Ddeibah, a assuré, le 21 février, vouloir renforcer le partenariat avec l'Italie sur le dossier migratoire. Il tente de sauvegarder le *Memorandum d'entendement* conclu entre les deux pays, ainsi que les « bénéfices perçus » par la Libye, à la suite de l'arrivée au gouvernement du nouveau premier ministre italien, Mario Draghi. Cependant, sa stratégie en matière de politique migratoire serait basée sur une mise en commun du renvoi des migrant·e·s jugé·e·s « non éligible à l'asile », au niveau européen, et permettrait à l'Italie selon lui, de contourner le règlement Dublin, en responsabilisant l'ensemble des États-membres de l'Union dans la gestion des frontières européennes.

Maroc

- **Le Nouvel Afrik**, [Maroc : le roi Mohammed VI appelé au secours](#), le 22 février 2021 [FR].

L'Association des migrants subsahariens pour la défense des droits et de la dignité humaine (AMSDH) a dénoncé les arrestations et contrôles aux frontières dirigés à l'encontre des migrant·e·s subsaharien·ne·s. au Maroc. L'association appelle donc le roi Mohammed VI à faire cesser ces violences et à organiser une nouvelle « campagne de régularisation exceptionnelle » auprès des personnes exilé·e·s au Maroc.

- **Barlamane**, [le Maroc réitère son engagement en faveur de la réalisation des objectifs du Pacte Mondial pour la migration](#), le 24 février 2021 [FR].

Le ministre marocain des Affaires étrangères, Nasser Bourita, a réitéré l'engagement du Maroc en faveur de la réalisation des objectifs du Pacte Mondial pour la Migration (ou Pacte de Marrakech), le 24 février dernier. Sa prise de parole intervient dans le cadre d'une conférence organisée sous l'égide de l'OIM, et rassemblant les États membres de la Ligue Arabe sur la mise en œuvre du Pacte. Les grands axes sécuritaires de ce Pacte enjoignent les États à assurer le contrôle des frontières, à favoriser les expulsions, ainsi qu'à approfondir les accords de réadmission avec les pays africains. Le Maroc est un partenaire de l'UE dans la lutte contre l'immigration dite irrégulière. Plusieurs acteurs associatifs marocains dénoncent la récurrence des arrestations collectives et des refoulements dans les grandes villes marocaines. Malgré cela, le ministre passe sous silence le volet sécuritaire du partenariat euro-africain dans la gestion des frontières, et concentre sa communication sur les "avancées" en faveur des droits des personnes migrantes depuis 2013, dont la favorisation de leur intégration dans la société marocaine et les deux dernières campagnes de régularisation ayant permis à plus de 50 000 migrant·e·s d'obtenir un titre de séjour.